



Rue de Romont 12
1700 Fribourg
Tél. 026 322 77 10
www.unipopfr.ch

RAPPORT ANNUEL

2021



Université populaire du canton de Fribourg

Assemblée générale

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale de l'Université populaire
qui aura lieu le

mardi 29 mars 2022 à 18h30

au Musée de la machine à coudre
Grand-Rue 58, 1700 Fribourg

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale de 2020
2. Rapports annuels d'activités de la Direction
3. Opérations statutaires
 - 3.1. Comptes 2020/2021
 - 3.2. Rapport des vérificateurs
 - 3.3. Approbation des comptes 2020/2021
 - 3.4. Fixation des cotisations
 - 3.5. Adoption du budget 2022
 - 3.6. Elections du Président, des membres du Comité et des vérificateurs
4. Divers

Dès 19h15 : visite du musée de la machine à coudre
(Durée env. 1 heure)

Après la visite, un apéritif sera offert aux membres présents.

Merci de confirmer votre présence jusqu'à 24.3.2022 soit par téléphone, soit par e-mail
(direction@unipopfr.ch).

Veuillez agréer, cher membre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Comité

Comité de l'Université populaire

Présidente

Mme Corinne Margalhan-Ferrat Avry-sur-Matran

Vice-Président

M. Olivier Pitteloud Villars-sur-Glâne

Membres

M. Marc Chassot Bourguillon

M. François Genoud Vuadens

M. Franz Mali Université de Fribourg

Mme Heimke Peiry Fribourg

Mme Francesca Puleo Biondi Fribourg

M. Iwan Volken Morat

Délégué de la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC)

M. Thomas Di Falco Fribourg

Commission de programme

Membres

M. Marc Chassot Bourguillon

Mme Ruth Rüfenacht Fribourg

Administration de l'Université populaire

Directrice ad intérim

Mme Simona Charlier La Tour-de-Trême (taux d'activité 50%)

Secrétaire

Mme Anita Marti Noréaz (taux d'activité : 40-60%)

Rapport annuel 2021 de la direction

1. Administration de l'Université populaire (UPCF)

L'année 2021 a été marquée par de nombreux changements du personnel. Mme Concetta Vona, collaboratrice administrative a dû s'absenter pour des raisons de santé et elle a finalement décidé, en accord avec la présidente et la directrice, de mettre un terme à son activité au sein de l'UniPop. Nous la remercions pour son précieux engagement durant ces nombreuses années et lui souhaitons nos meilleurs vœux. Son remplacement a été assuré jusqu'au 31 octobre par Mme Simona Charlier. Au 30 juin, M. Bernard Creux, comptable, a pris sa retraite, nous lui adressons nos remerciements pour sa précieuse collaboration et lui souhaitons une longue et paisible retraite ; ses tâches ont été transmises à la fiduciaire Regis SA. Notre directrice, Mme Noémie Maibach, a saisi une nouvelle opportunité professionnelle. Afin d'assurer la transition, elle a réduit son taux d'activité de 70 à 20% à partir du 1^{er} mai avant son départ définitif le 30 septembre. Mme Simona Charlier, collaboratrice administrative, a accepté d'assurer la direction ad intérim depuis le 1^{er} novembre à un taux d'activité de 50%, et ceci jusqu'au 31 mars 2022. En parallèle, Mme Marti, collaboratrice administrative, a augmenté temporairement son taux d'activité de 40 à 60% pour assurer la partie secrétariat de l'UniPop. Elle a également assuré l'intégralité de l'organisation des tests fide.

Concernant notre corps enseignant, nous avons vécu l'année passée 7 départs et 4 nouveaux engagements dont deux pour la natation, une enseignante de japonais et une pour des cours de bien-être – essentiellement en ligne.

2. Conséquences de la crise sanitaire

L'année 2021 a été, à nouveau, marquée par la crise sanitaire qui a touché l'institution de plein fouet. En mars, l'équipe a dû travailler une nouvelle fois en home office afin de respecter les mesures sanitaires édictées par le Conseil fédéral. Durant l'année, les enseignants ont également dû s'adapter aux changements multiples résultant de ces règles, nous les remercions pour leur engagement et leur flexibilité dans ces circonstances très déstabilisantes. Les conditions d'enseignement, notamment pour les cours de langue, ont ainsi été très difficiles. L'application des règles sanitaires pour les cours de piscine avec les enfants a nécessité une mobilisation de personnel administratif pour soutenir les monitrices et moniteurs et contrôler le respect des directives.

En relation avec cette crise et les nombreux changements qu'elle a induits, le site Internet de l'UPCF présente désormais un onglet spécial avec les dernières informations COVID et les répercussions sur les cours. De cette manière, les personnes intéressées à s'inscrire ainsi que nos participants peuvent consulter l'état de la situation.

3. Développement des cours et données statistiques

En ce qui concerne nos cours, l'année 2021 s'est encore déroulée avec beaucoup d'incertitude principalement liée à la crise sanitaire. Etant donné que de nombreux cours ont dû être donnés en vidéoconférence voire annulés lors de l'exercice de 2020, nous avons ressenti une grande hésitation chez nos participants à s'inscrire en 2021. En ce qui concerne les cours de langue, ce sont surtout les cours de continuation qui ont pu être confirmés ; les nouveaux cours n'ont que rarement pu débiter. Pour les cours de natation enfants, les parents ont souvent manifesté leur mécontentement de ne plus pouvoir accompagner leurs enfants par respect des règles imposées.

En résumé, l'année 2021, n'a permis de comptabiliser qu'environ 50% de participants et de cours confirmés par rapport à la situation « pré-pandémie » de 2019, bien qu'approximativement le même nombre de cours aient été planifiés. Nos participants dans nos cours de langue ont même diminué de presque 2/3.

L'ensemble de tous nos cours :

Année	2021	2020	2019
Nbre de cours planifiés	644	701	637
Nbre de cours réalisés	191	232	370
Taux de cours confirmés	30%	33%	58%
Nbre de participants	1139	1534	2429

Nos cours de langue allemand, français et anglais :

Année	2021	2020)*	2019
Nbre de cours planifiés	197	242	148
Nbre de cours réalisés	38	60	79
Taux de cours confirmés	19%	25%	53%
Nbre de participants	165	319	450

)* Beaucoup de cours ont dû être interrompus à cause de Covid. Même si l'enseignement par vidéoconférence était possible, ce mode ne convenait pas à tout le monde.

Par rapport à la diminution des cours confirmés, les enseignants sont plutôt inquiets et surtout impatients à reprendre le travail.

En ce qui concerne les nouvelles activités, il convient de signaler la mise en place des tests fide (test d'attestation des compétences linguistiques de base pour l'allemand et le français) qui ont été lancés et sont mis en place dans nos locaux. Pour l'instant, le succès est modéré, mais leur maintien se justifie car de nouvelles consignes pour l'obtention d'un permis de séjours B liées à l'obtention de ce test sont en cours. Cette décision pourrait provoquer une augmentation de la demande.

4. Evolution des membres

Evolution des membres	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2021
Membres individuels	516	507	454	330
Membres collectifs	12	11	11	7

Malheureusement, nous avons perdu environ un tiers des membres individuels et collectifs de l'UPCF. L'annulation de nombreux cours et l'incertitude par rapport à la crise sanitaire constituent probablement les raisons principales de ces démissions.

5. Autres nouvelles concernant l'institution

2021 a aussi été l'année de la ré-certification EduQua qui reste valable jusqu'au 11.09.2023 (une validation intermédiaire sera faite en juin 2022).

Il a été décidé que le programme des cours serait envoyé par newsletter et seulement pour les demandes explicites, en version papier. La distribution dans les commerces a également été diminuée car le programme version papier n'a plus eu le même succès que dans le passé. Ces mesures contribuent à une réduction des coûts et à une économie de l'usage du papier. Nous continuons à faire de la publicité sur Facebook et LinkedIn.

Afin de faciliter le travail du secrétariat, un deuxième écran a été installé et permet de réduire légèrement la charge de travail et les impressions papiers. Une tablette a été mise temporairement

à disposition pour les renseignements au guichet sur une période de test. Vu le faible nombre actuel de visiteur, elle n'est pas très sollicitée.

Pendant l'année 2021, les clients disposant d'une carte Maestro de la Banque Cantonale de Fribourg ont pu profiter d'une promotion de 15% pour leurs cours. Cette mesure permet de bénéficier de la publicité du réseau de la BCF mais provoque parallèlement un manque à gagner car l'encaissement des taxes de cours est également réduit de 15%. Cette action reste en vigueur jusqu'au 30 avril 2022.

6. Quelques données financières

Suite à la décision de passer d'une comptabilité basée sur l'année scolaire à une comptabilité de l'année civile, l'année 2020/2021 ci-dessous correspondent à une période de 18 mois. Les principaux postes du compte de profits et pertes de cet exercice se présentent comme suit :

Répartition des recettes	2017/18	2018/19	2019/20	2020/2021 (18 mois)
Recettes totales (100%) Fr. y compris produit financier	1'004'215.38	882'793.80	644'812.55	644'451.95
Moyens propres	84.09%	81.73%	75.13%	69.94
Taxes de cours	81.70%	79.10%	78.82%	64.70
Taxes d'examen	--	--	--	0.51
Cotisations des membres	1.58%	1.75%	2.15%	3.87
Don de la Loterie Romande	0.50%	0.57%	0.78%	0.78
Divers	0.31%	0.31%	0.17%	0.09
Subsides des pouvoirs publics	15.91%	18.27%	24.87%	30.06
Canton	14.93%	17.11%	23.52%	28.56
Communes	0.98%	1.16%	1.35%	1.50

Répartition des charges	2017/18	2018/19	2019/20	2020/2021 (18 mois)
Charges totales (100%) Fr.	1'002'788.32	892'438.63	702'569.99	829'482.48
Charges liées aux cours	68.21%	65.23%	59.05%	49.17%
Charges fixes	31.79%	34.75%	40.95%	50.83%
Charges extraordinaires	0.00%	0.02%	0.00%	0.00%

Il est important de relever que la grande perte observable dans les chiffres ci-dessus a pu être compensée par l'aide extraordinaire et unique du canton dans le cadre des mesures de cas de rigueur Covid 19 . La situation de l'Uni pop permettait, heureusement, de remplir les conditions requises pour bénéficier de cette aide. C'est ainsi un montant de 188'602.00 Fr. qui a été accordé à l'UPCF pour la période de 2020/2021.

Nous avons également ouvert les RHT pour nos enseignants concernant les cours annulés ou interrompu dus à la crise sanitaire rencontrée pour cette période. Cela a permis de combler, en partie, les pertes de salaire du personnel enseignant.

7. Remerciements

Je remercie notre présidente, Mme Corinne Margalhan-Ferrat, pour son engagement ainsi que les membres du comité et la commission de programme pour leur précieux soutien.

Sans les institutions qui soutiennent l'UniPop par leur contribution et la mise à disposition de locaux et le soutien du Canton de Fribourg, l'Université de Fribourg, la Ville de Fribourg, les CO, écoles primaires du canton, les communes et la Loterie Romande, nous ne pourrions pas fonctionner et nous les remercions également.

Merci également à nos enseignants et notre secrétaire Mme Marti pour leur disponibilité et leur engagement durant cette année 2021 encore fortement marquée par la crise sanitaire.

Nous nous projetons dans un avenir encore incertain, en espérant une reprise rapide des activités afin d'assurer notre mission qui est de proposer des cours à toute la population du canton.

Fribourg, mars 2022

Simona Charlier, Directrice ad intérim

Bilan et Compte de résultat au 31 décembre 2021

Budget 2022

Bilan au 31.12.2021

UNIVERSITE POPULAIRE DU CANTON DE FRIBOURG
FRIBOURG

BILANS COMPARÉS AUX 31 DECEMBRE 2021 ET AU 30 JUIN 2020

ACTIF	31.12.2021	30.06.2020
	Fr.	Fr.
Trésorerie		
Caisse	343.60	190.85
CCP 17-4851-9	191'429.59	175'581.63
BCF 01 10 055.900-02	12'034.15	69'931.80
BCF 01 50 333.417-06 épargne	327.65	82'289.40
BCF 25 01 168.108-04 épargne bonus	371'495.00	371'314.05
CCP 92-364771-7	-	5'000.00
BCF 30 01 281.846-06 financement avance AVS	80'276.25	80'246.15
	655'906.24	784'553.88
Créances		
Créances-clients	20'278.10	1'858.00
Provision pertes sur clients	-1'000.00	-
Actifs transitoires	39'138.75	32'720.95
	58'416.85	34'578.95
Immobilisations financières		
BCF 25 01 134.395-01 garantie de loyer	1'278.35	1'277.15
	1'278.35	1'277.15
Total de l'Actif	715'601.44	820'409.98

UNIVERSITE POPULAIRE DU CANTON DE FRIBOURG
FRIBOURG

PASSIF

Dettes à court terme

Créanciers	36'051.45	25'386.90
Prêt CPPEF (assainissement caisse)	5'160.95	-
Autres créances	1'625.00	468.00
Passifs transitoires	171'056.00	229'752.10

213'893.40 255'607.00

Dettes à long terme

Prêt CPPEF (assainissement caisse)	20'644.00	-
Provisions	349'406.20	435'504.00

370'050.20 435'504.00

Fonds propres

Capital social	29'298.98	87'056.42
Fonds de réserve	100'000.00	100'000.00
Résultat de l'exercice	2'358.86	-57'757.44

131'657.84 129'298.98

Total du Passif

715'601.44 820'409.98

Comptes au 31.12.2021

UNIVERSITE POPULAIRE DU CANTON DE FRIBOURG
FRIBOURG

**COMPTES DE PERTES ET PROFITS COMPARÉS
DES EXERCICES 2020/21 ET 2019/20**

PRODUITS	2020/21 (18 mois) Fr.	2019/20 (12 mois) Fr.
Produits enseignement		
Taxes de cours	433'230.85	507'940.60
Taxes d'examen	3'290.00	-
	436'520.85	507'940.60
Autres produits		
Subventions et dons	198'807.50	165'354.00
Cotisations membres	24'909.00	13'890.00
Autres produits	255.10	780.00
	223'971.60	180'024.00
Déductions sur produits		
Bons et bons COVID	-15'291.00	-43'500.00
Variation provision pertes sur clients	-1'000.00	-
	-16'291.00	-43'500.00
Total des produits	644'201.45	644'464.60

UNIVERSITE POPULAIRE DU CANTON DE FRIBOURG
FRIBOURG

CHARGES

Frais d'enseignement

	2020/21 <i>(18 mois)</i> Fr.	2019/20 <i>(12 mois)</i> Fr.
Charges d'enseignement	280'461.90	300'030.25
Matériel de cours	2'774.40	1'163.95
Frais d'examens	6'314.00	-
Location locaux de cours	42'282.50	27'825.10
Entretien locaux de cours	28'588.75	17'183.30
Frais de formation enseignants	6'495.50	3'485.00
Impression des programmes	11'768.85	13'880.95
Diffusion des programmes	5'385.50	5'020.25
Site internet	265.15	1'595.05
Annonces et publicité	23'529.95	44'715.45

407'866.50 414'899.30

Marge brute I

236'334.95 229'565.30

Charges de personnel

Salaires administratifs	260'585.10	187'992.55
Charges sociales administratif	29'130.95	23'678.40
Primes Fonds de Prévoyance	28'635.10	23'046.90
Frais divers personnel administratif	518.55	216.50
Frais divers comité et commissions	30.00	660.50
Provision financement avance AVS	3'340.00	8'000.00

322'239.70 243'594.85

Marge brute II

-85'904.75 -14'029.55

UNIVERSITE POPULAIRE DU CANTON DE FRIBOURG
FRIBOURG

	2020/21 <i>(18 mois)</i> Fr.	2019/20 <i>(12 mois)</i> Fr.
Marge brute II (report)	-85'904.75	-14'029.55
Autres charges d'exploitation		
Loyer des bureaux	32'718.75	17'775.10
Entretien des bureaux	3'699.10	361.20
Entretien, réparations	948.50	65.85
Maintenance informatique hard/software	18'719.37	8'161.85
Assurances-choses, droits, taxes et autorisations	1'968.80	1'965.10
Electricité	1'241.35	732.60
Fournitures de bureau	1'087.25	1'418.45
Frais de ports	5'094.66	3'874.25
Téléphones, fax et internet	6'770.00	3'459.50
Abonnements, livres et journaux	240.00	585.25
Cotisations professionnelles	721.10	334.65
Honoraires et frais juridiques	21'853.65	-
Frais divers d'association	839.65	36.50
Frais d'assemblée générale	93.90	958.15
Frais de certification	3'268.00	2'419.20
Frais de manifestation	-	636.00
Frais de représentation	112.20	182.55
	99'376.28	42'966.20
Résultat avant intérêts (EBIT)	-185'281.03	-56'995.75

UNIVERSITE POPULAIRE DU CANTON DE FRIBOURG
FRIBOURG

	2020/21 (18 mois) Fr.	2019/20 (12 mois) Fr.
EBIT (report)	-185'281.03	-56'995.75
Résultat financier		
Intérêts et frais bancaires	1'212.61	1'109.64
Produits financiers	-250.50	-347.95
	962.11	761.69
Résultat d'exploitation	-186'243.14	-57'757.44
Charges et produits exceptionnels		
Produits exceptionnels	-188'602.00	-
	-188'602.00	-
Résultat de l'exercice	2'358.86	-57'757.44

Fribourg, le 8 mars 2022
gs/dm

 **REGIS SA**
SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE

UNIVERSITE POPULAIRE DU CANTON DE FRIBOURG
FRIBOURG

ANNEXE AUX COMPTES AUX 31 DECEMBRE 2021 ET 30 JUIN 2020

DESIGNATION	31.12.2021	30.06.2020
-------------	------------	------------

Raison de commerce et siège

Université populaire du canton de Fribourg, Fribourg

Principes comptables appliqués

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).

Le comité a décidé la modification de la date de boucllement annuel du 30 juin au 31 décembre de chaque année. C'est pourquoi l'exercice 2020/21 porte sur 18 mois.

Déclaration des emplois à plein temps

La moyenne annuelle des emplois à plein temps est inférieure à	50	50
--	----	----

Dette envers l'institution de prévoyance

Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg	Fr.	4'408.20	Fr.	1'099.80
---	-----	----------	-----	----------

Commentaires

Détail des subventions et dons

Canton de Fribourg	Fr.	184'055.00	Fr.	151'634.00
Ville de Fribourg	Fr.	6'500.00	Fr.	6'370.00
Autres communes	Fr.	3'190.00	Fr.	2'350.00
Loterie Romande	Fr.	5'000.00	Fr.	5'000.00
Autres dons	Fr.	62.50	Fr.	-
	Fr.	198'807.50	Fr.	165'354.00

UNIVERSITE POPULAIRE DU CANTON DE FRIBOURG
FRIBOURG

ANNEXE AUX COMPTES AUX 31 DECEMBRE 2021 ET 30 JUIN 2020

DESIGNATION	31.12.2021	30.06.2020
Commentaires (suite)		
<i>Détail des provisions</i>		
Provision pour informatique	Fr. 26'100.00	Fr. 40'000.00
Provision pour mobilier de bureau	Fr. 20'000.00	Fr. 20'000.00
Provision pour machines de bureau	Fr. 15'720.80	Fr. 15'720.80
Provision pour aménagement des locaux	Fr. 80'000.00	Fr. 80'000.00
Provision pour communication	Fr. 43'800.00	Fr. 71'579.60
Provision pour Caisse de pension	Fr. 64'195.05	Fr. 90'000.00
Provision pour financement avance AVS	Fr. 48'227.30	Fr. 68'203.60
Provision pour IJM	Fr. 3'383.15	Fr. -
Provision pour Covid	Fr. 47'979.90	Fr. 50'000.00
	Fr. 349'406.20	Fr. 435'504.00
<i>Produits exceptionnels</i>		
Etat Fribourg, aide cas rigueur COVID-19	Fr. 188'602.00	Fr. -

Autres informations prescrites par la loi

Crédit Covid-19

Afin de garantir les besoins en liquidités, un Crédit Covid-19, cautionné pour un total de Fr. 85'000.-, a été contracté sous forme de limite en compte courant. Le taux d'intérêts est de 0.00%. Les conditions de taux peuvent être adaptées aux évolutions du marché au 31 mars de chaque année, la première fois au 31 mars 2021, selon les prescriptions du DFF. L'association prévoit d'amortir le crédit Covid-19 dans le délai imparti par la loi. Au jour du bouclage la limite de crédit n'a pas encore été utilisée.

Pendant la durée du recours au Covid-19, l'association n'a pas le droit de distribuer de dividendes ni de tantièmes, ni de rembourser des apports en capital.

Conformément aux dispositions relatives à la perte de capital et/ou surendettement selon l'art. 725 CO, le crédit Covid-19 cautionné à hauteur de Fr. 85'000.- n'est pas considéré comme du capital étranger.

Fribourg, le 8 mars 2022
gs/dm

Budget 2022

Université populaire

BUDGET

Comptes	2022 provisoire		01.07.20 - 30.06.21	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Taxes de cours		377'000.00		660'000.00
Recettes d'annonces		0.00		0.00
Honoraires enseignants	256'000.00		395'000.00	
Charges sociales	15'300.00		23'500.00	
Matériel de cours	2'000.00		2'000.00	
Location locaux de cours, tiers, piscines	45'000.00		45'000.00	
Location et entretien, salles Unipop	18'500.00		18'000.00	
Formation enseignants	3'000.00		3'000.00	
Impression programmes	10'000.00		13'000.00	
Diffusion programmes	3'000.00		5'000.00	
Site Internet	1'500.00		1'500.00	
Annonces et publicité	25'000.00		45'000.00	
RESULTAT BUDGETE SUR COURS	-2'300.00		109'000.00	
Total	377'000.00	377'000.00	660'000.00	660'000.00
Report - Résultat sur cours		-2'300.00		109'000.00
Cotisations membres individuels		8'500.00		13'000.00
Cotisations membres collectifs		1'000.00		1'500.00
Subvention du Canton		99'600.00		150'000.00
Subvention ville de Fribourg		6'000.00		6'000.00
Dons d'autres Communes		2'000.00		3'000.00
Don Loterie Romande		5'000.00		5'000.00
Intérêts produits		0.00		500.00
Salaires	100'000.00		208'000.00	
Charges sociales	23'000.00		48'000.00	
Provision financement avance AVS	4'000.00		8'000.00	
Frais du personnel & du Comité	1'000.00		1'000.00	
Loyer, entretien & investissements bureaux	25'000.00		21'000.00	
Intérêts et frais banque et poste	1'500.00		1'500.00	
Maintenance informatique	8'000.00		8'000.00	
Assurances	2'000.00		2'000.00	
Electricité	1'000.00		1'000.00	
Imprimés et matériel de bureau	1'500.00		1'500.00	
Frais de port	4'000.00		4'000.00	
Téléphones & fax	3'000.00		3'000.00	
Abonnements & journaux	500.00		500.00	
Cotisations professionnelles	1'000.00		1'000.00	
Honoraires comptabilité	25'000.00		0.00	
Frais de représentation	300.00		300.00	
Frais de manifestations	1'000.00		1'000.00	
Frais d'Assemblée générale	1'000.00		1'000.00	
Frais divers d'association	500.00		500.00	
Frais de certification	3'300.00		3'000.00	
RESULTAT BUDGETE	-86'800.00		-26'300.00	
Total	119'800.00	119'800.00	288'000.00	288'000.00

Fribourg, le 18 janvier 2022/gs

Rapport des réviseurs des comptes

Université populaire du Canton de Fribourg

Rapport des vérificateurs des comptes 2019/20

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

En notre qualité de vérificateurs des comptes, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Université populaire du Canton de Fribourg (UPCF) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Les comptes de l'exercice présentent un excédent de produits de Fr. 2'358.86, tandis que le capital de l'Association se monte à Fr. 31'657.84 et le fonds de réserve à Fr. 100'000.-.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels et l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous avons par conséquent l'avantage de proposer à l'assemblée générale d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés et de donner décharge au comité de l'UPCF.

Fribourg, le 10 mars 2022



Dominique Seydoux



Patrick Gendre